



#### INFORMATION :

### « Appel à projets RESAC du Département du Nord, ouvert aux collèges éligibles pour l'année scolaire 2021 – 2022 »

Le Département du Nord vient de lancer un appel à projets de résidence d'artistes en direction des collèges, ouvert jusqu'au 2 juillet 2021.

Ces résidences s'articulent autour de trois axes fondamentaux de l'éducation artistique et culturelle :

- permettre la rencontre avec une œuvre par la découverte d'un processus de création
- proposer une pratique artistique ou culturelle à travers une démarche inclusive
- favoriser la possibilité pour le collégien d'être acteur dans le projet, participer à la construction d'un esprit critique et susciter une ambition nouvelle.

Le collège est le porteur de projet mais en tant que compagnie ou artiste professionnel, vous avez la possibilité d'être force de proposition et co-construire un projet de résidence avec un établissement scolaire (réalisation du projet à partir de janvier 2022).



Le tableau fourni en pièce jointe est un indicateur de tendance, suite à un sondage d'intérêt mené auprès des collèges éligibles. Il vous orientera dans votre prise de contact éventuelle avec un collège et vous permettra de connaître quel collège à ce jour est en recherche d'artiste.



Le cahier des charges destiné aux collèges vous est fourni à titre d'information et vous apportera des renseignements relatifs à l'appel à projet. Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter Corinne PRUVOT par mail [corinne.pruvot@lenord.fr](mailto:corinne.pruvot@lenord.fr)